

Avis de convocation / avis de réunion



MINT

Société Anonyme au capital de 853.837,35 euros
Siège social : 52, rue d'Odin, CS 40900, 34965 Montpellier Cedex 2
422 716 878 R.C.S. Montpellier

(la "**Société**")

AVIS DE DEUXIEME CONVOCATION**À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2020**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie sur première convocation, le 11 mars 2020, au siège social, n'ayant pu délibérer valablement, les actionnaires de la société MINT (ci-après, la "**Société**") sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **mardi 14 avril 2020 à 14 heures** (ci-après, l'"**Assemblée Générale**"), par conférence téléphonique, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

1. Nomination de la société MERCURE ENERGIE en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société HOLDING GAY démissionnaire,
2. Nomination de Monsieur Lionel Lemaux en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Gaël Joly démissionnaire,
3. Nomination de Monsieur Bernat Rofes en qualité de nouvel administrateur,
4. Pouvoirs pour les formalités.

Les conditions d'admission à cette assemblée seront les mêmes que sur première convocation, à l'exception des dispositions dérogatoires prévues par l'article 11 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

En l'occurrence, l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le mardi 14 avril 2020 à 14 heures ne pourra se tenir physiquement au siège de la Société. La Société a mis en place une solution alternative sous forme de conférence téléphonique et rappelle dans ce cadre que les votes par correspondance et les pouvoirs au Président permettent déjà de participer au vote sans se déplacer. Il est également précisé que les pouvoirs établis pour l'Assemblée Générale Ordinaire ajournée restent valables pour la prochaine Assemblée réunie sur seconde convocation.

Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale devront transmettre une attestation de détention de titres, une adresse email valide et un numéro de téléphone à l'adresse suivante sbelles@budget-telecom.com